

LES CAHIERS
PHILOSOPHIQUES
DE STRASBOURG

Les Cahiers philosophiques de Strasbourg

35 | 2014

La réception germanique d'Auguste Comte

Le pacifisme. Lettre ouverte à Heinrich Molenaar (Ajam)

Présentation

Laurent Fedi et David Labreure



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cps/1141>

DOI : 10.4000/cps.1141

ISSN : 2648-6334

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 14 juin 2014

Pagination : 347-356

ISBN : 978-2-86820-574-2

ISSN : 1254-5740

Référence électronique

Laurent Fedi et David Labreure, « Le pacifisme. Lettre ouverte à Heinrich Molenaar (Ajam) », *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg* [En ligne], 35 | 2014, mis en ligne le 14 décembre 2018, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cps/1141> ; DOI : 10.4000/cps.1141

Le pacifisme. Lettre ouverte à Heinrich Molenaar

Présentation

Laurent Fedi et David Labreure

Maurice Ajam (1861-1944) est un des seuls positivistes ayant accompli une action politique importante, en tant que député puis secrétaire d'État, avant et pendant la guerre 1914-1918. Avocat, il s'établit dans la Sarthe, son département natal, et devient une figure de la vie locale à partir de 1890. Il étend ses activités au journalisme et devient correspondant pour *La Dépêche de Tours* à partir de 1892. Il écrit également pour le journal *La Sarthe*. Comme beaucoup de radicaux de l'aile la plus conservatrice¹, il combat le socialisme et le collectivisme, justifie le capitalisme comme « une nécessité », et prend le parti de l'ordre contre l'anarchie. Le 9 décembre 1913, il reçoit le sous-secrétariat d'État à la Marine marchande en lieu et place d'Anatole de Monzie. La chute de Doumergue abrège sa première expérience ministérielle, mais il retrouve son portefeuille à la Marine marchande le 13 juin 1914, dans le cabinet Viviani. Accusé par la droite de n'avoir pas vu venir le conflit

1 Émile LITTRÉ a théorisé la notion de république conservatrice en rapprochant les deux termes, également importants, de la devise comtienne « Ordre et progrès ». « Puisqu'il faut à la fois empêcher la contre-révolution et la révolution, une politique conservatrice est nécessaire » (*De l'établissement de la Troisième République*, Paris: Bureaux de la « Philosophie positive », 1880, p. 230). Claude Nicolet précise que le radicalisme ne peut pas être considéré toutefois comme l'héritier absolu du positivisme parce qu'il a toujours cherché à concilier le relativisme sociologique du positivisme avec la tradition rationaliste et démocratique des Lumières que Comte regardait comme un vestige de l'esprit métaphysique (voir Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, Paris: Gallimard, 1982, p. 217-218).

(alors qu'il avait voté la loi des trois ans²), il traverse douloureusement la période 1914-1918: «La guerre, c'est un mélange d'héroïsme, de saletés, de belles actions, d'animalité, d'ascétisme, de sadisme, de tout, de tout: boue et diamants! J'ai vécu en plein dans ce cauchemar. Je n'en suis pas encore tout à fait remis»³, écrit-il en 1929. Ses électeurs et ses détracteurs lui reprocheront longtemps de n'avoir pas suffisamment prévu les tragédies qui ont décimé toute une génération. Il salue l'action de Clemenceau dont il approuve la ligne politique. Ce positionnement fragilise son assise locale et il ne remporte qu'avec beaucoup de difficultés, qui s'ajoutent aux divisions internes des radicaux, les élections législatives de 1919 qui donnent une large majorité au «bloc national» («la Chambre bleu horizon»). Politiquement, explique-t-il, «le carrefour de ma vie se plaça à la fin de 1917»⁴. Son ralliement à Clemenceau et Poincaré entraîne sa rupture avec parti radical, qu'il accuse de faire de la «surenchère socialiste»⁵.

Parallèlement à ses activités politiques, journalistiques et juridiques (il est élu bâtonnier de l'ordre des avocats du Mans en 1927), Ajam joue un rôle actif dans le mouvement positiviste, incarnant la deuxième génération de positivistes français (ceux qui n'ont pas connu Comte de son vivant). Ses premiers échanges avec la Société positiviste de Paris remontent à 1899. Sa notoriété dans le département de la Sarthe lui permet de diffuser les idées de Comte à travers des conférences données à l'université populaire du Mans. Il tente vainement de créer sur place un groupe positiviste. Le faible dynamisme du positivisme après la mort de Pierre Laffitte (1823-1903) l'incite à prendre la voie de la dissidence.

2 M. AJAM a voté pour le passage du service militaire de deux à trois ans (juin-juillet 1913) tout en espérant qu'une réorganisation de l'armée permettrait de rendre la préparation militaire efficace dans une durée plus courte.

3 M. AJAM, *Mémoires*, 7^e cahier (manuscrit inédit, collection privée, dépôt légal: archives MAC). AJAM restera convaincu que l'Allemagne voulait patiemment s'étendre vers l'Asie Mineure à travers l'Autriche, les pays slaves et la Turquie, si bien que, sans l'ambition démesurée du comte Leopold BERTHOLD (1863-1942) qui persuada FRANÇOIS-JOSEPH de déclarer la guerre à la Serbie, le conflit eût pu être évité – ou du moins différé. Cette interprétation est en partie celle que propose Victor BASCH pour qui «l'Allemagne n'a pas voulu la guerre à tout prix» (*La guerre de 1914 et le droit*, Paris: Ligue des Droits de l'Homme, 1915, p. 77).

4 M. AJAM, *Mémoires*, 9^e cahier.

5 M. AJAM, *op. cit.*, 6^e cahier.

Il prend ainsi la vice-présidence de la Société positiviste internationale, fondée en 1906 par Émile Corra (1848-1934), un courant dissident qui prendra de plus en plus d'importance au sein du mouvement positiviste. Il est également vice-président de la Société d'enseignement populaire positiviste et donne des conférences à teneur sociale et politique dans les congrès positivistes et lors de réunions publiques. Corra démissionne en 1925. Ajam lui succède. Malgré ses efforts pour réaliser l'unification des groupements positivistes, il ne pourra enrayer le délitement progressif du mouvement.

La « lettre ouverte » à Heinrich Molenaar que nous publions date de 1904 et s'inscrit dans le contexte du rapprochement franco-allemand initié par ce positiviste d'outre-Rhin, qui fonda, au printemps 1903, la Ligue franco-allemande dans le but de promouvoir une possible réconciliation et une solution alsacienne négociée. L'acte fondateur de la ligue contenait ce préambule :

« Deux faits doivent aujourd'hui absolument s'imposer à l'esprit de tout homme qui a des vues claires sur la situation : 1° Que rien ne saurait mieux assurer la paix universelle que le rapprochement de la France et de l'Allemagne, les deux puissances les plus importantes du monde. Ce rapprochement n'est pas seulement dans l'intérêt évident des deux nations, mais il est désiré ardemment, dès maintenant, et cela par des milliers de Français et d'Allemands judicieux et animés d'un vrai patriotisme ; 2° que rien d'autre n'empêche ce rapprochement que la situation causée par le traité de Francfort (avec ses suites douloureuses pour la France). En modifiant cette situation d'une façon satisfaisante et honorable pour les deux parties, non seulement l'on agirait dans l'intérêt de deux grands États limitrophes, mais l'on contribuerait au bien de toute l'Humanité [...] »⁶.

L'échange entre ces deux positivistes témoigne à la fois d'une authentique connivence intellectuelle, liée à un socle doctrinal commun, et d'une différence de diagnostic sur la situation des territoires annexés. Depuis 1899, Molenaar, s'appuyant sur une conception culturaliste des peuples, propose un redécoupage des frontières respectueux des différences linguistiques. Pour lui, les seules frontières « naturelles » sont culturelles et se dessinent à travers ce témoin irremplaçable qu'est la langue. C'est l'histoire qui façonne les territoires, mais l'histoire entendue au

6 *Revue occidentale*, n° 4, 1903 (1^{er} juillet), p. 513.

sens des sédimentations culturelles de long terme, non au sens des conquêtes brutales et réversibles. En cela, Molenaar est fidèle à la pensée d'Auguste Comte ou du moins à sa conception de la « nation », car, pour l'organisation administrative, Comte prévoyait une division du territoire en dix-sept intendances qui absorberaient la dilution des structures étatiques centrales pour aboutir en définitive à une sorte de fédéralisme (le monde compterait au total cinq cents républiques « sociocratiques »). Dans le projet politique de Comte, l'intendance de Strasbourg était censée englober la Meuse, la Moselle, la Meurthe, les Vosges, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, preuve que dans ce cas précis, la langue – ou l'existence des dialectophones – n'était pas pour lui un critère décisif⁷.

L'objection d'Ajam, formulée à travers l'opinion extérieure d'un Russe (le sociologue Novicow) et d'un Suédois (Nyström), porte sur la solution : plutôt que d'imposer un nouveau découpage territorial, il faudrait, selon Ajam, consulter les populations annexées – et alors, pense-t-il, le retour dans le giron français ne fait guère de doute, comme le laisse pressentir l'échec de la germanisation de l'Alsace⁸. Derrière cette proposition se cache, de manière à peine voilée, un désaccord de fond sur la signification de l'identité collective.

Le débat n'est pas nouveau, quoiqu'il ait été longtemps oublié par le mythe de la « Revanche ». En 1870, Fustel de Coulanges, confronté aux arguments annexionnistes de Mommsen, répond à son confrère que la nationalité ne se déduit ni de la race ni de la langue, mais du sentiment d'appartenir à une « communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances »⁹. Si le passé faisait loi, on ne saurait à quelle date remonter pour légitimer la restitution d'un territoire car, après tout, Strasbourg, Saverne et Colmar furent jadis des villes romaines... Renan développe la même idée en 1882 : la donnée ethnographique compte pour rien dans la constitution des nations modernes (« les discussions

7 Voir A. COMTE, *Système de politique positive*, t. IV, p. 345, 421, etc.

8 C'est encore sa conviction en 1913 (voir *Le problème économique franco-allemand*, Paris : Perrin et Cie, 1914, p. 164).

9 FUSTEL DE COULANGES, *L'Alsace est-elle allemande ou française? Réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin*, Paris : E. Dentu, 1870, p. 10. L'Alsace, poursuit FUSTEL, a partagé « nos victoires et nos revers, notre gloire et nos fautes, toutes nos joies et toutes nos douleurs ».

sur les races sont interminables»¹⁰), la linguistique n'a pas de pouvoir contraignant sur l'association humaine, même si elle la facilite, la religion est devenue une affaire de conscience individuelle, la communauté d'intérêt est une notion commerciale, la géographie se prête à de multiples possibilités de divisions (suivant l'égle pertinence des rivières ou des montagnes au titre de frontières naturelles). Et Renan de conclure par ce célèbre morceau de rhétorique nationale :

« Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses, qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis »¹¹.

Les chefs de file du « nouveau criticisme », de leur côté, plaident pour une solution européenne dans une Europe fédérale démocratisée et pacifiée. Ils réclament une transformation du droit international et l'institution d'un tribunal international capable de faire respecter la liberté des nations. Pour Charles Renouvier et François Pillon, le droit ne réside pas dans une fatalité historique, mais dans le libre consentement des peuples, et c'est la raison pour laquelle le principe des nationalités doit céder la place au principe des libertés. Le droit actuel des peuples l'emporte donc sur le principe allemand du « droit historique ». Cela étant précisé, reconquérir l'Alsace-Lorraine serait, à leurs yeux, un acte contradictoire. En effet, reconquérir, c'est encore prendre et conquérir. En agissant ainsi, la France exercerait un « droit de conquête » et ne ferait que justifier paradoxalement la conquête allemande. Il faut se rendre à l'évidence : les départements annexés sont désormais « hors du contrat social français », même si cette situation résulte d'une violence illégitime, et c'est désormais une solution de justice internationale qu'il faut trouver

10 E. RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation? Conférence faite en Sorbonne le 11 mars 1882*, Paris: Calmann Lévy, 1882. Éd. citée: E. RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation? et autres écrits*, présentation R. GIRARDET, Imprimerie Nationale, 1996, p. 233.

11 E. RENAN, *op. cit.*, p. 240.

pour donner aux populations d'Alsace-Lorraine «leur droit de disposer d'elles-mêmes»¹².

Tous ces penseurs (Molenaar et Ajam compris) sont d'accord sur deux points: par la conquête, l'histoire défait ce qu'elle a fait (aucune identité ne peut donc se définir sur cette base événementielle); la force nie le droit (il n'y a pas de «droit de conquête»: ces termes se contredisent). Mais la nature de l'identité est une autre question. Renouvier appelle races «des peuples qui possèdent une culture et des habitudes ou traditions communes entre eux», et il utilise l'expression de «races éthiques» pour désigner des regroupements fondés sur des décisions anciennes et des volontés communes¹³. Ajam, qui raisonne dans les termes du positivisme, rejette comme une entité métaphysique la notion d'âme des peuples:

«J'entends à chaque instant parler de l'âme allemande, de la volonté allemande... comme si tous les Allemands étaient fondus dans un même moule. C'est le Belge Gobineau qui est quelque peu responsable de ce développement d'une enfantine psychologie. On se figure une race comme on se figure un individu; on lui prête un caractère, une unité, un sentiment. Les individus ne sont déjà pas si simples. Quant aux nations, elles sont horriblement compliquées»¹⁴.

Mais parmi ceux qui récusent les conceptions «essentialistes» de la nation, une ligne de partage assez nette se dessine entre les «volontaristes» et les «culturalistes». Pour Renan, une nation naît des vicissitudes de l'histoire mais n'existe dans la durée que grâce à la volonté des hommes qui la composent de rester liés dans une destinée commune, c'est-à-dire de continuer ensemble cette histoire. Entre Molenaar, pour qui les frontières linguistiques offrent un critère irréfutable de démarcation culturelle, et Renan, pour qui les différences linguistiques sont transcendées par des souvenirs partagés et «un plébiscite de tous les jours»¹⁵, la différence de points de vue est considérable. Les langues, disait Renan, «sont des formations historiques, qui [...] ne sauraient

12 Article non signé: «La question d'Alsace-Lorraine», *La Critique philosophique*, n° 35, 1873 (2 octobre), p. 129-134.

13 C. RENOUVIER, *La Critique philosophique*, 1874, t. II, p. 194-199.

14 M. AJAM, *Le problème économique franco-allemand*, Paris: Perrin et Cie, 1914, p. 101-102.

15 E. RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation?*, p. 241.

enchaîner la liberté humaine quand il s'agit de déterminer la famille avec laquelle on s'unit pour la vie ou pour la mort»¹⁶. Dans le contexte récent de la construction européenne, la question de la « nation civique » est relancée par Habermas, qui propose de dissocier la culture politique de la culture majoritaire afin que la solidarité des citoyens puisse se fonder sur la base plus abstraite d'un « patriotisme constitutionnel ». Certains considèrent, comme Dominique Schnapper et Christian Bachelier, qu'une telle proposition fait trop peu de cas de « l'ensemble des valeurs, des traditions et des institutions spécifiques qui définissent une nation politique »¹⁷. Habermas reconnaît que « les objections que les néo-aristotéliens font déjà valoir à l'encontre d'un patriotisme constitutionnel de type national, et à plus forte raison européen, sont pertinentes »¹⁸, mais il répond à cela que la forme de l'Etat-nation était déjà une forme assez abstraite par rapport à la naturalité imaginaire d'un peuple ethnique et qu'une solidarité nouvelle peut se développer au moyen de la participation politique, celle-ci venant combler les lacunes de l'intégration sociale.

De la même manière, on pouvait s'accorder sur le refus d'une reconquête par les armes (souhaitée par les nationalistes), tout en divergeant sur le choix des solutions. Pour beaucoup de Français, la proposition de Molenaar était inacceptable parce qu'elle consistait à céder Strasbourg aux Allemands, tandis que les Allemands pouvaient crier à la trahison, parce que Molenaar voulait rendre à la France Metz et une frange de l'Alsace. Considérant que la solution serait obligatoirement « le triomphe d'un principe », le sociologue russe Jacques (Yacov) Novicow (1849-1912) préconisait en 1903 une refonte du système des alliances, avec une entente entre la France, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, prélude à une période de prospérité économique (avec l'abaissement des barrières douanières) et de paix (avec une politique de désarmement), le but étant de créer un climat propice à un changement des mentalités qui ferait bientôt passer les questions

16 E. RENAN, *op. cit.*, p. 237.

17 D. SCHNAPPER et C. BACHELIER, *Qu'est-ce que la citoyenneté?*, Paris: Gallimard, 2000, p. 258.

18 J. HABERMAS, *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique*, tr. fr. R. ROCHLITZ, Paris: Fayard, 2000, p. 119.

d'annexions territoriales pour des problématiques moyenâgeuses¹⁹. Pour Novicow, le droit des Alsaciens-Lorrains a été violé et la France se doit de leur rendre justice, mais il pense que le meilleur moyen pour cela n'est pas la guerre. Ajam tient le même raisonnement et conclut à la nécessité d'une consultation référendaire. Ce n'est pas la solution qu'envisageait Molenaar, mais leur dialogue, au-dessus de la mêlée, témoigne de l'espace de communication ouvert par la philosophie comtienne – sans doute par la philosophie comme espace de rationalité universel, mais plus particulièrement par l'idée concrète d'association humaine ou de « communion » d'abord « occidentale » puis planétaire.

Cette « communion spirituelle dans l'espèce entière » est inscrite dans la définition comtienne de la positivité, qui inclut le réel, l'utile, la certitude, la précision et l'organisation (*EP*, §31). Par le terme de « certitude », Comte faisait référence à la capacité de la philosophie positive de mettre fin aux stériles débats de la métaphysique et aussi de créer une harmonie intellectuelle à l'échelle mondiale – une perspective absente des théories classiques de la connaissance, comme celle de Descartes par exemple. La discussion ici exposée a pour toile de fond le programme comtien d'une vaste communauté pacifique dont l'avant-garde était l'Europe occidentale. La décomposition de l'unité catholique, suivie de la division de l'Europe en « nationalités indépendantes », n'a pas brisé la solidarité entre les nations occidentales, qui se poursuit grâce à « leur commune évolution positive » (*C.*, 60^e l., p. 782). Puisque le catholicisme – puissante institution régulatrice – avait modifié le patriotisme « sauvage » des anciens par le sentiment de « fraternité universelle » (*C.*, 54^e l., p. 366), la politique positive poursuivrait le rapprochement entre des peuples avec plus d'efficacité encore sous la bannière de l'Humanité, et accomplirait le sens de l'Histoire. Cette conviction donnait au mouvement positiviste international une ligne directrice. Dans un premier temps il s'agissait d'opérer le rapprochement de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Ajoutons que l'appartenance à ce mouvement signifiait le plus souvent l'adhésion à la laïcité : comme la quasi-totalité des radicaux, Ajam était anticlérical et Molenaar était affilié à la libre-pensée.

19 J. Novicow, « L'Alsace-Lorraine et la paix », *La Revue*, n° 9, 1903, 1^{er} mai, p. 257-278.

La « lettre ouverte » qu'on va lire date de mars 1904. Un mois plus tard, la France et le Royaume-Uni signaient l'Entente cordiale et, en 1907, la politique des alliances débouchait sur la Triple Entente. Ayant fait la rencontre de Lucien Coquet, le secrétaire général du Comité du Commerce Français avec l'Allemagne, Ajam accepte la présidence de cette association. En septembre 1913, Stephen Pichon (1857-1933), ministre des Affaires étrangères et ami de longue date de Clemenceau, lui confie une mission officieuse : celle d'aller visiter les syndicats de vins en gros de l'Allemagne du Nord pour mettre fin aux tracasseries douanières dont étaient victimes les négociants français. Son voyage le conduit à Cologne, Berlin, Hambourg, Nuremberg et Francfort²⁰. Ajam estime que le sort fait à l'Alsace ne doit pas conditionner les relations économiques entre les deux pays, d'autant que le conflit douanier pénalise en réalité davantage les Français. Pour le reste, il n'est guère optimiste : « Le cliquetis des sabres retentit de chaque côté de la frontière », écrit-il de retour en France²¹. Que faire ? « Tenir le coup » en attendant que la Confédération germanique se sente écrasée par les charges militaires²² et mette un terme à la surenchère des armements. « C'est notre seul espoir »²³.

Quand la guerre éclate, la Société positiviste internationale adhère au consensus patriotique et apporte son soutien à une guerre défensive qualifiée par Corra de « guerre de délivrance » ou encore de « guerre morale et civilisatrice ». Les événements interrompent la correspondance entre Molenaar et le centre parisien. Comme le souligne Jean-Claude Wartelle dans les pages bien documentées qu'il consacre à cette période²⁴, l'Allemagne est diabolisée, puis promise au châtimeur et à l'expiation. L'église positiviste ignore le courant pacifiste et, dans la *Revue positiviste internationale*, Corra prône même une guerre à outrance, persuadé

20 Voir M. AJAM, *Mémoires*, 6^e cahier.

21 M. AJAM, *Le Problème économique franco-allemand*, p. 244.

22 Tel était également l'espoir des représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, représentée par Victor BASCH (*La guerre de 1914 et le droit*, p. 4). La Ligue attendait beaucoup d'un accord entre France, Angleterre et Allemagne, avec la possibilité de donner une forme d'autonomie à l'Alsace-Lorraine (sans parler de rétrocession). À ce « noble rêve de concorde » s'est bientôt substituée « l'atroce réalité de la guerre la plus sanglante qu'ait connue l'Europe » (*ibid.*).

23 M. AJAM, *Le Problème économique franco-allemand*, p. 244.

24 J.-C. WARTELLE, *L'héritage d'Auguste Comte. Histoire de l'Église positiviste*, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 198-200.

que le sang versé servira la cause du positivisme. La révolution russe, qu'il approuve d'abord parce qu'elle serait menée au nom de valeurs occidentales, est ensuite fustigée comme une régression sociale qui vérifie les axiomes sociologiques de Comte. La victoire de 1918 est saluée comme une victoire de la morale positive: «La justice des hommes, moins équivoque que celle des dieux, a frappé de son glaive inexorable les scélérats qui aspiraient à régner sur le globe par l'épouvante et la brutalité», écrit Corra²⁵. Le docteur Constant Hillemand (1859-1941), un des porte-parole du mouvement, désapprouve cette ligne belliciste et regrette ces débordements causés par la fièvre patriotique²⁶.

25 *Revue positiviste internationale*, 1^{er} janvier 1919, p. 5-9.

26 Voir J.-C. WARTELLE, *op. cit.*, p. 200.